

Serpents de mer

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **132 (1987)**

Heft 11

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Serpents de mer

Il y a belle lurette que le Groupement de l'Instruction a édicté des directives privilégiant l'entraînement des sportifs d'élite. Cela n'empêche pas certains journaux de mettre des contre-performances sur le dos du service militaire ou, en cas de succès, de noter qu'il a été acquis «malgré l'école de recrues». Une fois de plus, l'un de nos quotidiens romands vient de tomber dans ce travers à propos des résultats du deuxième des gymnastes aux éliminatoires du championnat suisse B.

On est en droit de se demander ce que cache cette hargne. Il est patent que le service met l'accent sur l'endurance et que ce peut être au détriment de la souplesse et de la vitesse. Mais il n'est pas de compétition où l'endurance ne soit pas une condition décisive, surtout au plus haut niveau. Et puis, comme nous le soulignons d'entrée de matière, il est reconnu depuis fort longtemps que certains sportifs doivent bénéficier de certaines facilités afin de maintenir leur forme spécifique dans certains domaines précis.

Finalement, n'avons-nous pas affaire à une campagne larvée de désinformation? Ou bien nos athlètes seraient-ils les moins aptes au service? Ou bien veut-on faire craindre le service et l'effort à toute une jeunesse?

Il en va de façon analogue de l'exagération des nuisances de nos places d'arme, d'instruction et de tir. Certes, il serait vain de les nier, et des accommodements locaux sont indispensables. Mais, ou bien on veut une armée efficace et on accepte quelques inconvénients, ou bien l'honnêteté voudrait de déclarer ouvertement que l'on renonce à une défense nationale efficace.

Les promoteurs de l'initiative contre Rothenthurm visent l'armée, sans le dire expressément. Cela devrait être une raison suffisante de dire non, une fois de plus serions-nous tenté d'écrire, tant il est vrai que c'est toujours le même noyau «progressiste» qui cherche, chroniquement, à porter atteinte à notre société.

La question qui se pose est de savoir jusqu'à quand nous nous laisserons narguer.

RMS